

ACI, Règlements généraux.

Annexe 2

Code de conduite

La danse contact improvisation s'accompagne d'un code de conduite qui permet de mieux tirer profit de ses potentialités tout en assurant la sécurité des participants. Le conseil invite les membres à le découvrir et à le mettre en pratique dans l'esprit suggéré. Ce code est le suivant :

Intentionnalité – Le contact improvisation est une pratique corporelle axée sur la créativité et le support mutuel. Du fait de la disponibilité qu'il préconise, le contact exige une intentionnalité et une qualité de présence exemplaires.

Respect – Le participant doit être conscient du groupe et respecter l'espace physique et psychologique de ses partenaires. Il veille également à maintenir une ambiance propice à l'écoute.

Sécurité – En raison des risques inhérents à la forme, il est important de respecter le niveau, le rythme et la capacité physique de chacun. Chaque danseur est responsable de sa propre sécurité et doit éviter les comportements dangereux ou inappropriés. On veille à ne pas occuper l'espace de danse si on ne danse pas.

Harcèlement sexuel – Du contact découle une intimité qui ne doit pas être l'occasion d'attouchements ou de caresses pouvant avoir une connotation sexuelle. Une intimité déplacée peut avoir de graves conséquences sur le jam. Toute personne qui ne se sent pas respectée est expressément invitée à en faire part à un responsable de l'Association.